



Communiqué de presse

Signature de la convention du 7^{ème} Fonds d'Etudes et de Renforcement des Capacités (CTD 1187 – FERC 7)

Ce jour 07 mars 2016, le ministre des finances et du budget, Monsieur MAHAMAT ALLAMINE BOURMA TREYE, représentant la République du Tchad, Monsieur François TIROT, directeur de l'Agence AFD au Tchad et Madame Evelyne DECORPS, Ambassadrice de la République Française au Tchad, ont procédé à la signature d'une convention de financement d'un montant global de 500.000 € (soit près de 328 millions de FCFA).

Cette convention est relative à la mise en place d'un 7^{ème} Fonds d'Etudes et de Renforcement de Capacités (FERC 7). Ce Fonds est un outil indispensable à la préparation des projets financés par l'AFD.

Il est Géré conjointement par le Ministère des Finances et l'AFD.

Ce fonds aura pour objet de financer i) des études sectorielles, des contrats d'experts ou de missions nécessaires à la préparation et à la mise en œuvre de nouveaux projets soutenus par l'AFD, ii) de déployer des activités de renforcement de capacités auprès des acteurs partenaires des interventions de la coopération française au Tchad, iii) mais aussi de mener des actions de promotion du dialogue sur les politiques publiques.

Les priorités d'imputation résulteront de l'évolution des réflexions et du dialogue entre l'AFD et ses partenaires tchadiens dans les différents domaines évoqués. D'ores et déjà, quelques études ont été identifiées, dont notamment une étude de faisabilité pour un projet de création d'un bassin laitier dans la périphérie de N'Djamena.